

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibé- ration	Qui ont pris part au vote
13	13	8	12

Séance du 16 septembre

L'an deux mil vingt-deux, le 16 septembre

Convocation
12/09/2022
Date d'affichage
12/09/2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER – F. EUSTACHE– P. LAMY-BOYET – S. CIOLEK épouse GREMY– C. GREGOIRE – H. CAPPELLAZZI- C BLARDAT-KATOUI- - W. COLAS-

Absents ayant donné pouvoir : P. BARDEL a donné pouvoir à C. DECUYPER – C. GUILLAUME a donné pouvoir à P. LAMY-BOYET -- B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICIAO a donné pouvoir à C. GREGOIRE - E. TRESCARTES a donné pouvoir à W. COLAS

Absents excusés :-

Absents : A. DEGUY

Secrétaire : P. LAMY-BOYET

SALLE EPICEAS : MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de modifier les tarifs comme suit :

- Salle EPICEAS :
 - . habitants de Bussy :
 - . 75 € pour une location la journée en semaine
 - . 150 € pour une location le weekend
 - . extérieurs à la commune :
 - . 170 € pour une location la journée en semaine
 - . 320 € pour une location le weekend
 - . associations de Bussy :
 - . 60 € pour une location la journée en semaine
 - . 100 € pour une location le weekend
 - . associations extérieures :
 - . 150 € pour une location la journée en semaine

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 089-218900595-20220916-2022_55_1-DE

. 250 € pour une location le weekend

Un forfait chauffage de 50 € sera demandé en supplément pour la période du 1^{er} octobre au 30 avril de chaque année.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance

Pascale LAMY-BOYET



Le Maire

Catherine DECUYPER

